

Hervé HOCQUET
Enseignant au lycée Poncelet de Saint-Avold
Conseiller municipal FN de Saint-Avold

Saint-Avold, le 22 janvier 2014

A Madame la Rectrice de l'Académie de Nancy-Metz

Sous couvert de Monsieur Noël, Proviseur du lycée Poncelet

Objet : viande halal servie la semaine dernière au lycée Poncelet

Madame la Rectrice,

Je me permets de porter à votre connaissance, en tant qu'enseignant au lycée Poncelet depuis 26 ans et en tant qu' élu local depuis 5 ans, un fait qui me semble grave et particulièrement révélateur d'une grave dérive actuelle de notre société.

La semaine dernière, le restaurant scolaire de notre lycée a servi de la viande halal, comme l'indiquait – discrètement d'ailleurs - l'étiquette de traçabilité affichée comme chaque jour à la rampe du libre-service. Viande halal, c'est-à-dire viande d'animaux abattus selon le rite musulman, égorgés et saignés vivants, et soumise à taxe religieuse. J'ai aussitôt alerté Monsieur le Proviseur, qui a bien sûr lui aussi trouvé cela totalement anormal. A la sortie de mes cours, 2 h après, il m'a indiqué qu'après vérification sur le catalogue de commandes du fournisseur, la mention « halal » n'y figurait pas. Ce fournisseur a donc semble-t-il livré de la viande halal de son propre fait.

Cet événement me semble révélateur d'une dérive particulièrement grave :

- d'une part un fournisseur peut considérer la viande halal comme suffisamment banale pour la livrer sans qu'elle ait été commandée ;
- le lycée Poncelet a donc servi une nourriture à caractère religieux, en totale contradiction avec les principes de la charte de la laïcité que Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a fait afficher à l'entrée de chaque établissement ;
- de nombreux autres établissements scolaires ont dû avoir de telles livraisons et consommer eux aussi halal, sans certainement s'en rendre compte ; et ce n'est certainement pas la première fois que ça se produit.

Je vous demande donc de bien vouloir intervenir auprès des groupements d'achat afin de leur demander de bien spécifier à leurs fournisseurs qu'en aucun cas il ne peut être livré de nourriture religieuse dans les établissements scolaires publics . Des élus au Conseil Régional interviendront aussi dans ce sens à la prochaine session du Conseil Régional de Lorraine.

En vous remerciant de l'attention portée à ma lettre, veuillez recevoir, Madame la Rectrice, mes salutations respectueuses.

Hervé HOCQUET

Copie aux associations de parents d'élèves et aux syndicats du lycée Poncelet, aux élus FN du Conseil Régional et à la presse.